



Pour toi vivre une journée à l'école doit être épanouissant. Tu as des droits : celui de te sentir en sécurité, de découvrir, de t'amuser, d'être respecté sur tous les moments que tu vis. L'équipe d'animation municipale s'engage à tout faire pour rendre ta journée épanouissante. Cependant, nous sommes un grand groupe composé de personnes qui ont également des droits. Pour que chacun puisse profiter pleinement de sa journée il faut fixer quelques principes pour bien vivre ensemble que chacun doit s'engager à respecter. En voici quelques uns :

Principe 1 :

- je respecte toutes les personnes de mon école autant dans mes paroles que dans mes actes.
- j'utilise un langage correct, poli et respectueux.
- je fais attention aux autres.
- j'accepte les consignes des animateurs.

Principe 2 :

- Je respecte mon environnement.
- je respecte les locaux et le mobilier.
- je prends le plus grand soin du matériel mis à disposition.
- je fais attention aux plantations sur la cour.

Principe 3 :

- je peux jouer dans le respect des autres.
- je peux utiliser les locaux et les coins mis à disposition.
- je sollicite les animateurs pour le prêt de matériel et de jeux.
- je range le matériel à la fin de mon activité.
- je partage les jeux et le matériel avec les autres.
- je peux ne rien faire.

Principe 4 :

- pendant les temps d'accueil du matin et du soir je peux amener mon petit déjeuner et mon goûter.
- je peux demander un liquide chaud ou froid à l'animateur durant l'accueil du matin.
- je peux goûter avant l'étude du soir.
- durant l'étude je fais mes devoirs avec l'aide des animateurs.
- durant les temps du repas, je m'engage à respecter la charte du bien vivre ensemble du restaurant municipal pour que ce moment soit convivial et reposant.

Tout comme les enfants, les animateurs s'engagent à respecter cette charte et à en être les garants.